



REGLEMENT

« LE PIED A L'ETRIER » 26 septembre 2021

1) Présentation :

Le Syndicat Mixte du Haras national de Lamballe organise le 26 septembre 2021 un concours de spectacles équestres. Ce concours « Le Pied à L'Etrier » est ouvert aux personnes amateurs, majeures ou mineures, présentant un numéro équestre et sélectionnées par le Syndicat Mixte du Haras National de Lamballe, après consultation de leurs dossiers de candidature. Le dossier de candidature ayant été envoyé par le candidat au plus tard pour le 8 août 2021. Pour la pré-sélection des finalistes, les décisions de l'organisateur sont souveraines, discrétionnaires et ne sont pas susceptibles d'appel. Les résultats des présélections seront communiqués aux participants au plus tard le 15 août, par email, à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription du participant.

Nature du spectacle équestre :

Est qualifié de spectacle équestre tout numéro artistique dans lequel intervient au moins un équidé. Il peut s'agir d'un solo, d'un pas de deux, d'un carrousel, voltige, longues rênes, liberté, ou mélange de toutes ces formes, ou de tout autre forme de numéro équestre incluant ou pas des artistes à pied, musiciens, danseurs, cirque, ...

2) La sélection :

Les concurrents sélectionnés se produiront dans le manège sonorisé du Haras de National Lamballe le dimanche 26 septembre 2020. La durée de chaque numéro équestre ne devra pas être supérieure à 8 minutes et inférieure à 5 minutes. Les horaires de passage seront transmis par l'organisateur aux candidats au plus tard la veille du concours. Les candidats s'engagent à être prêts à concourir pour l'horaire de passage communiqué.

3) Les conditions d'accueil :

- **Hébergement chevaux : les frais d'hébergement (boxes paillés) sont pris en charge par l'organisateur. Le foin est fourni par l'organisateur.** En revanche, les granulés sont à la charge des candidats présélectionnés.
Chaque candidat devra présenter son attestation d'assurance de responsabilité civile incluant une couverture des risques et dommages liés aux chevaux, ainsi que les carnets d'identifications et de vaccinations des chevaux à jour. Les mineurs devront avec le dossier d'inscription, fournir les autorisations parentales, à titre individuel ou au sein d'une équipe.
- **Hébergements cavaliers :** en annexe, une liste d'hébergement sur Lamballe ; vous avez la possibilité de dormir sur place dans votre camion (espace parking jouxtant le Haras) ou sous tente sur le site (quelques emplacements envisageables). Des sanitaires/douches sont disponibles sur site.
- **Prise en charge par Le Pied à l'Etrier du repas du dimanche midi du candidat sélectionné et de l'assistant de piste (1 par troupe).** Les autres accompagnateurs ne sont pas inclus.
- **Les concurrents pourront répéter sur le site le samedi 25 septembre 2021 de 10h30 à 14h30 & de 15h30 à 19h (en faire la demande à Eric Gauthier pour le 10 septembre au plus tard).**

- Les participants devront fournir **au plus tard pour le 15 août** leur :
 - Bande musicale du numéro (clé USB/CD/ We Transfer...),
 - Conduite précise,
 - Liste du matériel qu'ils souhaitent monter pour leur prestation.
 - Descriptif du numéro équestre, sa durée, le nombre, les noms des chevaux, le nombre d'artistes, leurs noms, ainsi qu'un cv sur leur activité,
 - 2 photos de leur spectacle.

Tous ces éléments, sont à transmettre à Eric Gauthier chevaucheur@wanadoo.fr
 Au-delà, ces informations serviront pour le dossier de presse, communication et présentation au public le jour J.

- Les concurrents devront respecter les consignes de sécurité des différents espaces, pour la circulation des chevaux et du public. Ils acceptent les risques éventuels qu'implique la présentation d'un spectacle équestre en public. Le port de la bombe aux normes en vigueur est obligatoire pour les mineurs. Les adultes ne portant pas de bombe, le font à leurs risques et périls. « Le Pied à l'Etrier » ne pourra être tenu pour responsable en cas d'accident. Sont interdits lors des spectacles : l'utilisation du feu, de la pyrotechnie et d'engins motorisés. « Le Pied à l'Etrier » peut prononcer l'exclusion d'un participant pour le non-respect de règle de sécurité.
- Les concurrents mineurs devront être accompagnés par leur centre équestre, club hippique ou leurs parents.

Jury, classement et récompense :

Les gagnants seront désignés après la présentation de la totalité des numéros équestres le dimanche 26 octobre 2021, par un jury composé de trois personnalités issues du milieu du spectacle, du cheval et de la culture. Le public votera également.

- Le jury aura quatre critères à noter :
 - 1) Le sens artistique, costume, musique : Note sur 10
 - 2) La technique équestre, à pied et/ou montée : Note sur 20
 - 3) La créativité/innovation/relation cheval/cavalier : Note sur 20
 - 4) La mise en scène : Note sur 20

5) Le public pourra voter en tenant compte de l'ensemble des critères ci-dessus.
- Le classement final des concurrents se fait en fonction des notes obtenues, selon les critères de la grille de notation ci-dessus notée auquel s'ajoute la note du public. Une déduction de 3 points sera faite pour les numéros dépassant une durée de 8mn ou inférieure à 5mn.
- Les dotations seront délivrées de la manière suivante :
 - 400€ le 1^{er}
 - 200€ le 2^{ème}
 - 150€ le 3^{ème}
 - 100€ du 4^{ème} au 10^{ème}

Prise de vue, droit à l'image, droit de citation :

- Les candidats autorisent expressément, à titre gracieux, l'organisateur à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films représentant les candidats et leurs montures, à l'occasion de leur participation au spectacle équestre le Pied à L'Etrier, à utiliser librement ces images, à titre de promotion sur tous les supports (papiers, télévision, vidéo, cd-rom, internet, réseaux sociaux...), à citer et reproduire gracieusement les noms et prénoms des cavaliers, des chevaux pour les besoins de communication.

La participation au concours de spectacles équestres Le Pied à L'Etrier implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent. Si vous êtes retenus, cela vous engage à être présents le jour du Spectacle Equestre. Assurez-vous donc de pouvoir être disponible à la date concernée dès lors que vous vous inscrivez.